



PROVINCE DE QU  BEC
MUNICIPALIT   DE VAL-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les pr  sentes donn   par la soussign  e, greffi  re-tr  sori  re, de la susdite municipalit  , que le Conseil,    une s  ance ordinaire tenue, le 8 novembre 2023, a adopt   le

R  GLEMENT RM10-2023 MODIFIANT LE R  GLEMENT RM02-1997
INTITUL   TARIF 9-1-1

Le r  glement est disponible pour consultation au bureau municipal sis au 595, route 309    Val-des-Bois ainsi que sur notre site internet, www.val-des-bois.ca.

DONN      Val-des-Bois, ce 9^e jour de novembre 2023.

Anik Morin
Directrice g  n  rale et greffi  re-tr  sori  re